



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

La restitution des résultats des votes de l'Assemblée Générale annuelle des Vignerons de Beauregard a eu lieu le vendredi 22 janvier 2021 à 16h30, le jour de la Saint Vincent au cours d'une réunion en visioconférence. Une bonne trentaine d'entre vous a pu suivre en direct devant un écran d'ordinateur cette expérience, pleine d'inconnues. En fin de réunion, la vidéo des travaux de l'année a pu être diffusée.

Voici le compte-rendu de cette restitution. Les documents précédemment envoyés sont annexés à la suite.

Quorum

78 % (240 votants sur 308 adhérents), quelques votes étaient incomplets sans que cela ne change les résultats.

Décisions

Rapport moral et d'activité adopté

Unanimité moins 4 abstentions et 2 votes contre

Rapport financier adopté

Unanimité moins 1 abstention et 1 vote contre

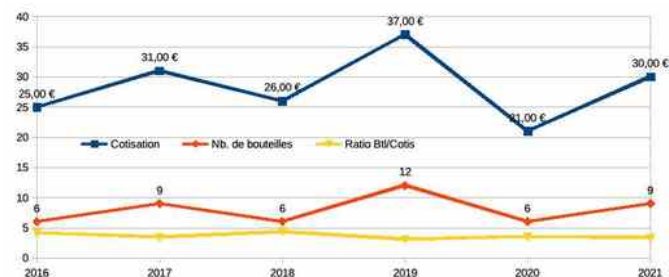
Réponses aux questions

Budget

Le poste "divers" regroupe des défraiements (300 €), des services extérieurs (258,70 €) et cette année un achat exceptionnel d'objets de gratifications (260 €) dont la distribution s'échelonne sur plusieurs années.

Montant cotisation et distribution

Les cotisations des 400 parrainages unitaires de 6 ceps doivent assurer le budget prévisionnel. Celui-ci varie essentiellement par le volume des vendanges et les dépenses proportionnelles (vinification, bouteilles, étiquettes, bouchon, cartons). Ces coûts font varier le montant de la cotisation, vers le haut les années plus productives ou vers le bas les années moins généreuses.



Cependant, nous gérons les stocks et la distribution des bouteilles aux parrains de manière à atténuer ces variations. Le graphique rétrospectif ci-dessus montre la faible variation du ratio "montant de la cotisation / nombre de bouteilles". (courbe jaune en bas)

Critères de désignation des conseillers

Etre volontaire et participer activement à la gestion des activités associatives ou aux travaux des vignes. Le conseil comporte 20 membres.

lu et approuvé

Montant de la cotisation adopté

Unanimité moins 1 abstention

Mandats des conseillers

Anne BONFORT, Lucien BOUCHERAS, Hervé Du CHAFFAUT, Abel MOURLON, Pierre PINAUD sont réélus, et Michel DUCAT et Bernard ROCHE sont élus à l'unanimité moins une abstention, pour trois ans.

Le Conseil d'administration désignera le bureau.

Les parrainages

Les parrainages sont limités par le nombre de ceps plantés. Les transferts sont rares : sept en 2020 ! Le dépositaire du parrainage choisit la personne à qui il veut le confier. Sinon nous le proposons au premier de la liste des demandes en attente classées par ordre chronologique d'arrivée.

Les nouveaux parrains ou marraines doivent résider à Saint Genis Laval et ne parrainer que 6 ceps.

Actuellement les 308 parrainages se répartissent de la manière suivante : 239 de 6 ceps, 64 de 12 ceps, 4 de 18 ceps (personnes morales) et la mairie pour 120 ceps.

Votre site internet

La consultation sur smartphone est plus facile. Vous recevrez de temps à autre une notification vous incitant à aller le consulter pour lire la dernière information.

Les pages adhérents ne sont accessibles qu'une fois inscrit comme membre du site. Cette inscription (gratuite évidemment) a permis à une 40^{aine} d'entre vous de voter par internet sur un formulaire ad hoc.

Dans le menu "adhérent" se trouve la vidéo de l'année :

<https://www.lvdb69230.fr/vidéo-travaux-2020>

Changer le graphisme des étiquettes

Cette proposition sera examinée au prochain conseil d'administration.

Mise à jour du fichier adhérent

Notre courrier de vote n'est pas toujours arrivé. Des changements d'adresse ne nous étaient pas connus. Pour être mieux informés, penser à nous avvertir aussi de vos changements de mail ou téléphone.



Annexe

Documents pour l'Assemblée Générale du 22 janvier 2021

Ordre du jour

Point 1 – Rapport moral et d'activité.....	1
Point 2 – Rapport financier.....	2
Point 3 – Prévisionnel 2021 et cotisation.....	3
Point 4 – Renouvellement du C.A.....	3
Point 5 – Informations et questions diverses.....	3

Point 1 – Rapport moral et d'activité

Le mot du président

En janvier dernier, en fin d'assemblée générale, nous échangeons joyeusement des vœux autour du verre de l'amitié. Qui aurait pu imaginer une année 2020 aussi particulière, stressante et bouleversante tant au plan sanitaire que sociétal ? On s'interrogeait déjà sur ce coronavirus apparu en Chine deux mois plus tôt mais sans remettre en cause les grandes échéances collectives, municipales en mars ou sportives tout au long de l'année.

La pandémie Covid-19 nous a vite rattrapés au sein même de l'association en touchant plusieurs d'entre nous ou leurs proches, parfois durement. Notre premier C.A. de l'année programmé le 1^{er} avril n'a pu avoir lieu pour désigner le nouveau bureau. Chez Régis Descotes, le conditionnement en carton du millésime 2019 a été reporté au 7 mai. La distribution sous forme de "drive" n'a eu lieu que le 13 juin en respectant les gestes barrières au sein du complexe Henri Fillot mis à disposition par la municipalité.

Le 25 juin, notre C.A. a pu se réunir chez Fred Thiollier pour désigner le nouveau bureau. Nos deux vice-présidents historiques, Fred Thiollier et Jean Noyer ont désiré passer le relai. Ce fut l'occasion de leur remettre à chacun ainsi qu'à Pierre Zacharie, en remerciements de tout le travail accompli depuis la création de l'association, un "tire-bouchon d'honneur" original à une vrille artistiquement réalisé par un artiste sur bois, Marc Averly.

Les deux nouveaux vice-présidents désignés pour les remplacer, Lucien Boucheras pour la gestion des adhésions et Hervé Du Chaffaut pour l'animation des bénévoles, ont reçu les insignes de leur charge, les tire-bouchons à deux vrilles.

En prévision d'événements à Beauregard, le service communication de la mairie a pu mettre en forme et éditer en nombre notre "flyer" de présentation. Je l'en remercie. En 2020, ce document n'a servi que pour la journée du patrimoine, le dimanche 20 septembre où notre ami Jean Blanc qui connaît Beauregard comme sa

poche a fait les visites des vignes et du parc de Beauregard.

Les travaux des vignes

La nature a été clémente pour les vignes cette année avec une récolte très précoce et un volume dans la moyenne de ce que l'on peut attendre de nos ceps... quand on les "bichonne" avec soin.

Régis Descotes, notre vigneron à Millery, a assuré cette année, huit traitements phytosanitaires, deux façons culturales avec enjambeur et un rognage.

Pierre Mongoin et Jacques de la Chapelle, dès le mois de janvier ont fait du "sur mesure" pour une taille de rajeunissement, ceps après ceps. En effet, les pieds de vigne, à cause du gel de 2019, avaient poussé de manière désordonnée. Il fallait leur redonner l'architecture voulue, la taille Guyot simple. Les mêmes ont replanté aussi quelques plants en remplacement de ceps malades ou morts.

Pour les travaux des vignes qui nécessitent plus de technicité, ils s'appuient sur une petite équipe d'adhérents motivés qu'ils forment au fil des ans : Michel Béal, Michel Ducat, Jean-Claude Marçon, Bernard Roche.

Et toujours sous l'oeil de Michel Lacaille-Desse derrière sa caméra pour le film des travaux de l'année : un 1/4 d'heure de souvenirs.

Au total, hors vendanges, les différents travaux de l'année, la pré-taille (122 h), les tailles (33 h), le pliage (26 h), les ébourgeonnages (44 h), les écimages (34 h) et divers (44 h), ont concerné 32 adhérents différents pour 303 heures.

L'absence d'hiver a favorisé un démarrage végétatif précoce au printemps. Une petite frayeur le 1^{er} juillet avec un orage de grêle heureusement sans conséquence importante. Le climat est ensuite resté chaud et sec provoquant une maturité du raisin très en avance. D'où nos premières vendanges en août : le 22 août pour le blanc et le 29 août pour le rouge.

Vous êtes venus nombreux à chaque fois malgré les contraintes sanitaires. Entre les deux samedis, un arrêté préfectoral a imposé le port du masque même en plein air. Nous avons dû adapter le moment de convivialité en distribuant un mini casse-croûte sur assiette, que chacun a dégusté à bonne distance. En remerciement aux vendangeurs pour leur discipline exemplaire, chacun a pu emporter une bouteille de vin de Beauregard à la maison pris sur nos stocks 2017 (épuisé) et 2018.

En guise de conclusion

En volume, une année moyenne, mais Régis Descotes a pu vinifier de quoi nous livrer environ 1 250 litres de blancs et 1 380 litres de rouge. Ce qui pour chaque parrainage unitaire de 6 ceps autorisera une distribution de 4 bouteilles de blanc et 4 de rouge, soit 3 200 bouteilles au total.

En qualité, Régis Descotes nous promet une bonne année pour les Terrasses du Nymphée dont chaque cépage titrera 12,5°. (J'en profite pour vous rappeler

que son activité de vente a beaucoup souffert de la crise sanitaire actuelle. Vous l'encouragerez en lui passant commande des autres breuvages qu'il produit, tous excellents.)

Au bout de cette année particulière, et encore maintenant, on peut dire que nous vivons un véritable cataclysme social et sanitaire plein d'incertitude. Grâce à l'adaptation et au sens des responsabilités de chaque adhérent et de notre viticulteur, notre association peut poursuivre ses objectifs et ses activités. Je vous en remercie tous vivement et particulièrement votre Conseil d'administration et le Bureau dont la gestion a nécessité beaucoup de mails, de coup de fils et même des visioconférences.

Pour 2021, je formulerai un seul souhait : que notre partenariat avec la municipalité, enraciné dans les terrasses de Beauregard, puisse se concrétiser aux beaux jours, dans des événements festifs libérés des contraintes actuelles de distanciation et réunir le plus grand nombre d'entre vous. Protégez-vous !

Point 2 – Rapport financier

Le résultat de l'exercice au 31 octobre 2020, montre un déficit de 336,72 €. En effet, cette année, le poste divers a été un peu alourdi par des achats exceptionnels dont les cadeaux aux président et vice-présidents historiques. Cependant ce montant faible ne rompt pas notre équilibre financier qui repose sur un solide fonds associatif.

Compte des charges et produits

DÉBIT		CRÉDIT	
Façons culturelles, traitement phytosanitaires	1 544,23 €	Cotisations annuelles	8 384,00 €
Vinification, conditionnement, emballage	3 388,60 €	Produits financiers	108,88 €
Achat Etiquettes, cartons	568,69 €	Autres profits divers	109,16 €
Achats petits matériels vignes	5,02 €		
Frais AG et vendanges	762,11 €		
Assurances	458,35 €		
Frais bureau et divers	197,27 €		
Frais divers	818,70 €		
Reprise charges payées d'avance	389,34 €		
Amortissement immobilisations	806,45 €		
	<i>sous-total</i>		8 602,04 €
	<i>Excédent dépenses</i>		336,72 €
	TOTAL	TOTAL	8 938,76 €

Bilan au 31 octobre 2020

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations nettes	9 582,72 €	Fonds associatif	23 784,51 €
Charges payées d'avance	389,34 €	<i>dont trésorerie : 13 460,73 €</i>	
*Crédit mutuel, trésorerie	13 460,73 €	Dettes court,	0,00 €
CM Parts sociales	15,00 €	moyen,	
		long terme	
* compte courant : 60,73 €			
<i>et compte rémunéré : 13 400,00 €</i>			
Déficit	336,72 €		
TOTAL	23 784,51 €	TOTAL	23 784,51 €

Point 3 – Prévisionnel 2021 et cotisation

Le budget prévisionnel

Le prévisionnel est calculé d'une part sur des frais récurrents actualisés ou estimés et d'autre part sur des frais variables selon le climat (traitements) et le volume des vendanges. Pour la dernière vendange 2020, le coût de la vinification subira une augmentation qui impacte le prévisionnel d'environ 9 % (actualisation des coûts inchangés depuis 5 ans). Cependant, la majeure partie de l'augmentation du budget prévisionnel, versus année antérieure, reste due à l'augmentation du volume à vinifier et qui sera distribué !

En effet, nous aurons une quantité de vin 2020 suffisante pour distribuer pour chaque parrainage unitaire de 6 ceps, au moins **un lot de 8 bouteilles constitué de 4 gamay et 4 chardonnay**. (coût de revient par col : 3,75 €)

Comme nous avons encore du stock, le C.A. étudiera avant la distribution d'avril, la possibilité de distribuer une bouteille supplémentaire en millésime 2018. Cela réduirait d'autant le coût de revient par col (3,33 €).

Montant de la cotisation 2021

Pour déterminer la cotisation annuelle 2021, les 11 720,00 € de dépenses prévisionnelles sont réparties sur les 400 parrainages unitaires de 6 ceps. Avec un petit arrondi, le montant de la cotisation **pour 6 ceps sera de 30 €**.

Poste de dépenses	Montant
Façons Culturelles	1 800,00 €
Vinification	1 850,00 €
Conditionnement	3 620,00 €
Etiquetage - emballage	730,00 €
Achats Étiq. Contre-Étiquettes	910,00 €
Frais d'A.G et Vendanges	900,00 €
Achats, Secrétariat, Frais divers	650,00 €
Assurances	460,00 €
Amortissements	800,00 €
TOTAL	11 720,00 €

Pour les parrainages de **12 ceps, ce sera 60 €** et pour **18 ceps, 90 €** la distribution étant également multipliée en proportion. *La carte d'adhérent vous sera remise lors de la distribution des vins en avril.*

Point 4 – Renouvellement du C.A.

La nouvelle municipalité a désigné Monsieur Patrick FAURE pour la représenter au sein de notre conseil. Les vendanges avec la reprise de la Covid-19 furent pour lui le baptême du feu. Nous sommes heureux de l'accueillir pour nos travaux. Il remplace Bernadette VIVES-MALATRAIT à qui nous adressons nos remerciements amicaux pour sa participation au C.A. dans son mandat municipal.

Les sept membres arrivés en fin de mandat sont :

Anne BONFORT, Lucien BOUCHERAS, Yves DELAGOUTTE, Hervé Du CHAFFAUT, Abel MOURLON, Pierre PINAUD et Pierre ZACHARIE.

Parmi eux, deux préfèrent cesser leur mandat au C.A. :

Yves DELAGOUTTE et Pierre ZACHARIE que nous remercions vivement pour leur mandats antérieurs.

Pour les remplacer nous avons sollicité à nouveau les candidats non retenus en fin d'année dernière.

Le C.A. propose à l'assemblée générale de retenir : **Michel DUCAT et Bernard ROCHE**.

Par ailleurs, en accord avec l'article 6 des statuts et sur proposition du président, le C.A. décide de nommer notre ancien président Pierre ZACHARIE "membre d'honneur" de l'association pour les nombreux et signalés services rendus à l'association, en particulier pour sa création. À ce titre, il sera dispensé de cotisation pour une unité de parrainage de 6 ceps.

Point 5 – Informations et questions diverses

Notre site internet est en cours d'évolution. Son nom de domaine s'est simplifié : <https://lvdb69230.fr>. Outre le blog et les pages tout public, nos pages adhérents permettent d'accéder aux informations que nous vous réservons.

Chaque adhérent peut s'y connecter en utilisant l'adresse mail avec laquelle nous communiquons avec lui. Pour définir son propre mot de passe il faut utiliser le lien "mot de passe oublié".

Pour les adeptes de la dématérialisation, vous trouverez dans nos pages adhérents, ce document à télécharger, le bulletin de vote à remplir en ligne ainsi que l'IBAN de

notre compte au Crédit Mutuel.

Le C.A. se réunira le 22 janvier prochain à distance. Nous espérons pouvoir ouvrir cette réunion sous forme de web-conférence à ceux qui pourront. Nous ferons le compte-rendu des votes et répondrons aux éventuelles questions que vous nous aurez posées par écrit avec votre retour de vote.

Pour la bonne marche de notre association nous invitons chaque adhérent à s'acquitter de sa cotisation telle que définie ci-dessus avec l'envoi de son vote.

Pour vous, adhérent _____, le montant est de : €